



COMPTE RENDU REUNION avec YVES NICOLIN le 27 JUIN 2007

Présents pour l'AFA :

M Yves Nicolin, président du conseil d'administration de l'AFA

Présents pour Cœur Adoption :

Mlle Isabelle de Maublanc, secrétaire de Cœur Adoption
Mme Kim Nguyen-Ba-Charvet, vice-présidente de Cœur Adoption
Mme Nathalie Suquet, administratrice de Cœur Adoption

18H25

Le rendez-vous commence avec un léger retard. Dans une salle de réunion qui doit être libérée 35 minutes plus tard, nous devons donc être précises autant que concises.

Cœur Adoption demande à être entendu sur trois points essentiels :

- Propositions de traitement et gestion des dossiers déposés à l'AFA (les listes d'attente)
- L'avenir de l'adoption internationale : quid de l'adoption individuelle ?
- L'avenir de l'adoption avec l'AFA : où ? comment ? quand ?

Monsieur Yves Nicolin prend la parole et précise immédiatement que « nos arguments à propos de la liste d'attente » sont recevables. Madame de Choiseul et lui les défendront devant le conseil d'administration le 4 juillet prochain, son propre avis étant « a priori favorable » (dixit).

Il nous explique à nouveau le pourquoi du tirage au sort / sélection aléatoire des numéros (voté à l'unanimité du conseil d'administration lorsque la question avait été débattue). Pour lui le handicap de la liste d'attente était dû au nombre réduit d'adoptions possibles au Vietnam, ils étaient donc obligés de trouver un autre « système ». Système mal compris et mal accepté par les adoptants mais « comment faire autrement » ?

Aujourd'hui les perspectives étant plus favorables (espoir de nouveaux accords avec d'autres orphelinats au Vietnam), établir une liste d'attente devient donc plus logique et sa mise en place trouve auprès des membres de l'AFA une résonance positive.

Monsieur Nicolin précise que tout le monde n'est pas pour les listes d'attente, un collectif anti-liste s'étant même créé. Il ajoute que les adoptants veulent être assurés, à tort, que leur dossier aboutira de façon certaine à compter de son enregistrement à l'AFA, mais que ce ne sera pas le cas pour tout le monde : tous les agréments n'aboutiront pas (abandon pour raisons personnelles, limite validité agrément etc...).



Monsieur Yves Nicolin précise que la mise en place d'un système permettant aux adoptants de consulter l'état d'avancement de leur dossier par internet, soulagerait le travail des rédacteurs de l'AFA.

Questions diverses :

- Monsieur Yves Nicolin estime que les « fiches pays » sont actualisées en permanence. Cependant, nous lui suggérons, par exemple, d'y faire apparaître qui fixe les quotas (la France ou le pays d'origine). A ce propos, Monsieur Nicolin confirme que ce sont bien le Cambodge et le Vietnam qui ont déterminé les quotas.
- Cambodge : le petit nombre d'adoptions proposées serait "peut-être" dû à la politique « sévère » de la France avec ce pays au cours des dernières années.
- Haïti, l'AFA espère y être avant la fin de l'année mais le MAE ne souhaite pas le déplacement d'une délégation à cause du climat général de violence actuel qui impliquerait de grandes difficultés pour assurer la sécurité des ressortissants français.
- L'effectif AFA est de 35 équivalents temps plein. Cependant, en fonction de l'évolution des fonctions de l'AFA, notamment si l'Agence doit participer à la délivrance des visas, Monsieur Nicolin demandera plus de personnel.
- Népal : nous en parlons avec Monsieur Nicolin mais la situation politique actuelle étant très délicate, en concertation avec le collectif Népal, nous ne pouvons pour l'instant divulguer le résultat de ces discussions, nous le ferons dès que la situation le permettra.

Monsieur Nicolin ajoute qu'il faudrait peut-être des rencontres régulières AFA / Cœur Adoption. Il termine en nous proposant de nous revoir dès que nous le souhaiterons.